

Avec FO, je revendique une vraie carrière !

SERVICE PUBLIC
JE-NOUS-TOUS
AVEC **FO!**

PLAN DE REQUALIFICATIONS : en dessous des besoins et des attentes

Le ministère de l'Education nationale a décidé en 2014 d'entamer un plan de requalification des emplois pour les personnels administratifs qui devait se décliner sur les années 2015-2016-2017. Ce plan aurait dû permettre, pour chaque année et pendant 3 ans, 300 requalifications de C en B et 100 requalifications de B en A par le biais des listes d'aptitude et des concours internes.

Un plan qui n'est pas à la hauteur des attentes et des réalités.

A terme, il devrait concerner 2 % de la totalité des emplois administratifs du ministère...

2%... Une insulte, un mépris alors que les missions exercées par de nombreux collègues relèvent déjà de corps supérieurs à ceux dans lesquels ils ont été recrutés mais pas rémunérés en conséquence. Les collègues ont dû pallier les effets cumulés des suppressions de postes, des mutualisations-fusions de services et d'agences comptables. Dans chaque EPLE, dans chaque service, le constat est le même, c'est l'augmentation des charges de travail et la dégradation des conditions de travail.

Pour rappel, près de 10 000 suppressions de postes d'administratifs ont eu lieu ces dernières années !

FO ne peut se satisfaire de cette politique misérable.

Ce plan de requalification ne doit se faire que par liste d'aptitude ce qui implique l'augmentation plus que significative des possibilités de promotion pour rendre possible le reclassement du plus grand nombre d'agents de notre administration.

Les personnels administratifs doivent enfin être reconnus.

Recréations de postes administratifs, salaire et pouvoir d'achat, requalification des emplois et des personnels, reconstruction des grilles indiciaires et défense des conditions de travail : tout est lié.

Requalifier les emplois : à l'épreuve des faits

Le ministère, lors de la réunion de concertation du 29 septembre 2017 a reconnu que la totalité des requalifications de C en B n'avait pu être atteinte. Aussi, les académies devront régulariser ce manque sur 2018.

Pour le SPASEEN-FO, tout cela reste une brouille alors que les missions exercées par de nombreux collègues relèvent déjà de corps supérieurs à ceux dans lesquels ils ont été recrutés mais pas rémunérés en conséquence

Ce "rattrapage" ne règlera pas les situations dans les services et établissements. De plus, pour le SPASEEN-FO, concernant les requalifications de B en A, le compte n'y est pas! Ce n'est pas 300 requalifications de SAENES en Attaché qui soldent les comptes.

C'est au contraire une politique de requalification massive des emplois qui est nécessaire. Il faut enfin reconnaître le travail des collègues qui, bien souvent, réalisent des tâches relevant d'une catégorie supérieure.

Dans notre ministère, 53% des agents sont C, 30% sont B et 17% sont A.

Notre revendication reste un réel repyramidage massif qui doit aboutir **a minima** à 30% de C, 40% de B et 30% de A, par l'augmentation significative des possibilités de promotion par listes d'aptitude pour rendre possible le reclassement du plus grand nombre de collègues.

Projet de loi de Finances, l'austérité en application !

Le projet de loi de Finances 2018 présenté, premier du quinquennat, donne le ton : il s'inscrit dans la ligne des politiques austéritaires précédentes.

Rigueur au menu

Au-delà des mesures Fonction publique, que FO combat, le ministère de l'Education nationale annonce la suppression de 200 postes d'administratifs «résultant de l'optimisation des moyens consacrés aux différentes fonctions supports ministérielles».

Traduction : le ministère considère pouvoir supprimer des postes grâce aux mutualisation de missions et aux fusions de services, alors même alors que les milliers de suppressions de postes entraînent une surcharge de travail réelle pour les personnels .

De plus, les opérateurs nationaux (CNED, ONISEP, Canopé) verront leur plafond d'emploi diminuer de 38 équivalents temps plein en 2018.

La logique du ministère est bien celle-ci : je supprime des postes, donc je fusionne ou supprime des missions, donc je peux supprimer des postes.

C'est inacceptable !

Les personnels sont au bord du burn-out.

Près de 10 000 postes ont déjà été supprimés ces dernières années.

Les personnels s'épuisent. Les postes sont remplacés, quand ils le sont, par des personnels contractuels précaires et sous-payés.

Pour le SPASEEN-FO, la revendication reste un recrutement massif et sous statut !

Jour de carence, c'est reparti !

Le gouvernement, tout à sa politique d'austérité, a prévu de rétablir le jour de carence en présentant cette mesure comme une mesure de justice et d'équité entre les salariés du privé et du public.

Une mesure d'égalité ?

Plus de 60% des salariés du privé, qui relèvent majoritairement des entreprises de plus de 250 salariés, voient leurs jours de carence couverts par des accords d'entreprise, en particulier dans le cadre de la prise en charge par leur employeur de leur mutuelle. S'il y a inégalité, c'est déjà bien

entre les salariés du privés.

Si réduire les inégalités consiste à s'aligner sur les conditions les plus défavorables, nous ne pouvons bien évidemment que nous y opposer.

En effet, l'instauration d'un jour de carence est une très mauvaise réponse qui élude les problématiques de fond que sont la dégradation des conditions de travail avec des conséquences très lourdes pour la santé des agents.

C'est pourquoi le SPASEEN-FO, avec ses fédérations, la FNEC FP-FO et la FGF-FO, exige la non application de cette annonce.

SPASEEN-FO

Syndicat National des Personnels Administratifs des Services Extérieurs de l'Education Nationale Force Ouvrière

E-mail : spaseen@fo-fnecfp.fr